

**DELIBERATION**  
**Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement  
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**

nombre de membres : 14  
quorum : 8

titulaires présents : 10  
pouvoir : 0  
ayant pris part à la  
délibération : 10

date de la convocation :  
24 novembre 2022

**SEANCE DU 6 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt deux, le six décembre à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion de la Communauté de Communes Val de Meuse Voie Sacrée, sous la présidence de Dominique MOUSSA.

**2022/12 N°5**

**Objet de la Délibération :**  
**Composition CAO**

Présents : Mmes H.OLIVIER, J.ANTOINE  
MM D.MOUSSA, S.OBARA, J-P.COLIN, P.PICHAVANT, B.GILSON,  
B.GOEURIOT, J-L.DURET, P.DEHAND  
Était excusé : M. P.HENRY  
Suppléants présents : J-F.VALLOIRE  
Pouvoirs :

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Considérant la nécessité de désigner un nouveau membre titulaire à la commission d'appel d'offre, suite à sa démission de Mme KAMPMAN,

Entendu l'exposé du Président,

**Le Comité Syndical** après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité,  
**DESIGNE** M. DURET comme membre titulaire de la CAO,

La commission d'appel d'offre se compose désormais comme suit :

- **Membres titulaires :** Mme Jocelyne ANTOINE, MM Jean-Paul COLIN, Bernard GOEURIOT, Pascal PICHAVANT, Jean-Luc DURET
- **Membres suppléants :** 1) M. Sylvain OBARA  
2) M. Philippe HENRY  
3) M. Bernard GILSON  
4) Mme Hélène OLIVIER  
5) M. Philippe DEHAND

**CHARGE** son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

POUR COPIE CONFORME,  
Le Président,  
Dominique MOUSSA

